



Le Contaminant

Cliquez
 santé!

www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

◆ Maladie à virus Ebola : l'importance d'être prêt!

L'épidémie de maladie à virus Ebola (MVE) qui sévit en Afrique de l'Ouest est sans précédent depuis qu'on a identifié ce virus pour la première fois, il y a près de 40 ans. Face à un virus extrêmement virulent pour lequel aucun traitement ou vaccin n'est homologué, mieux vaut être prêt à faire face à des cas éventuels. Les mesures de prévention de la propagation de l'infection appliquées avec rigueur et sans délai se sont révélées maintes fois efficaces lors d'éclousions antérieures en Afrique!

Épidémiologie

La [flambée actuelle](#) de MVE en Afrique de l'Ouest paraît difficile à contrôler. Les cas se multiplient et traversent les frontières. Environ la moitié des infections sont mortelles.

Présentation clinique

Après incubation de 2 à 21 jours (moyenne 8 jours), les symptômes sont soudains et ressemblent à un syndrome grippal : fièvre, frissons, fatigue, courbatures, céphalées, toux et parfois mal de gorge. D'autres signes et symptômes apparaissent fréquemment environ 5 jours après le début de la maladie : éruption cutanée, symptômes digestifs, respiratoires ou neurologiques. Les manifestations hémorragiques suivent chez environ le tiers des personnes infectées : pétéchies, ecchymoses, hématomèse, méléna, gingivorragie, épistaxis, hémoptysies.

Transmission

La dose infectante est minime : 10 particules virales suffisent pour causer une infection. La contagiosité débute à l'apparition des symptômes et augmente avec la progression de la maladie, en particulier lorsque les hémorragies surviennent. Il n'y a pas de transmission de l'infection pendant la phase d'incubation.

Le virus se transmet par contact direct d'une peau lésée ou d'une muqueuse avec les liquides biologiques (sang, selles, vomissements, urine, sueur, salive, sperme, lait maternel, larmes, etc.) d'une personne infectée, vivante ou décédée. Les objets, vêtements ou literie contaminés peuvent aussi transmettre l'infection; le virus est stable plusieurs jours à température ambiante ou à 4 °C.

Diagnostic en laboratoire

Avant d'effectuer tout prélèvement, il faut discuter avec le médecin microbiologiste-infectiologue et contacter son laboratoire qui dispose d'un [guide pratique](#) diffusé par le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Le diagnostic de MVE se fait par la détection de l'ARN viral par RT-PCR. À l'heure actuelle, l'analyse est réalisée au Laboratoire national de microbiologie à Winnipeg. Sous peu, des analyses préliminaires devraient être disponibles au LSPQ. À noter qu'un résultat négatif obtenu dans les premières 24 heures après le début des symptômes peut ne pas infirmer le diagnostic. Selon l'évolution clinique, un deuxième spécimen pourrait être requis 3 jours après.

Précautions en milieu de soins

Le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) a produit un document sur les [mesures de prévention et de contrôle de la MVE](#) pour les établissements de soins.

Deux établissements québécois ont été désignés pour traiter les cas confirmés de MVE, soit l'Hôpital Sainte-Justine pour les enfants et l'Hôpital Notre-Dame du CHUM pour les adultes. En attendant le transfert, la page suivante résume les éléments importants de la prise en charge des cas.

Pendant ce temps en Afrique, la clé du succès repose sur l'éducation et la prévention : il faut informer la population, contrer la désinformation, aider à ce que le matériel de protection individuelle soit accessible au personnel prenant soin des personnes malades...

◇ Maladie à virus Ebola – Appel à la vigilance

1. TRIAGE

- Fièvre à début soudain;

ET

- séjour dans une zone à risque pour la MVE dans les 21 jours précédant le début des symptômes (voir [liste de pays](#)) ⁽¹⁾ ou exposition à un cas de MVE dans les 21 jours précédant le début des symptômes.

SI OUI

- Isolement dans une chambre à pression négative ou une pièce fermée avec affiche explicative à la porte et mention que les visites sont restreintes;

ET

- précautions contre la transmission par contact et aérienne, avec protection oculaire ⁽²⁾ :
 - masque N-95,
 - lunettes protectrices ou écran facial,
 - blouse imperméable à manches longues,
 - gants en nitrile à poignets longs pour couvrir les poignets de la blouse; une deuxième paire peut être portée au cours de certaines interventions (ex. : ponction veineuse, insertion d'un cathéter intraveineux par voie centrale),
 - couvre-chaussures imperméables.

2. ÉVALUATION MÉDICALE

- Fièvre soudaine ($\geq 38,5$ °C) et syndrome grippal (ex. : courbatures, malaises, céphalées, fatigue, toux);

OU

- symptômes compatibles avec MVE : éruption cutanée, manifestations digestives, respiratoires ou neurologiques.

ET

- historique de voyage dans les 21 jours précédant le début des symptômes et exposition, sans protection appropriée, à une MVE confirmée ou fortement suspectée de l'être;

OU

- pas d'historique de voyage, mais exposition à un cas de MVE dans les 21 jours précédant le début des symptômes.

SI OUI

- Consulter Dre Stéphanie Langevin, médecin microbiologiste-infectiologue (téléavertisseur : 890-280-2096).
- Procéder aux tests de laboratoire en suivant le [guide pratique](#) du LSPQ.
- Aviser sans délai :
 - le service de prévention et de contrôle des infections de l'établissement,
 - la direction de santé publique de l'Agence.

(1) Les mêmes précautions s'appliquent pour le séjour en [pays à risque de maladie respiratoire sévère](#) (ex. : MERS-CoV) dans les 14 jours précédant le début des symptômes.

(2) L'équipement de protection individuelle (EPI) doit être porté **dans toutes les situations** : évaluation, soins, entretien, désinfection de l'environnement. Suivre les [directives du CINO](#).

MODULE MALADIES INFECTIEUSES

Pour nous joindre par téléphone :
819 764-3264

Nicole Bouchard, poste 49405
Chantal Boulé, poste 49408
Nathalie Deshaies, poste 49410
Danielle Gélinas, poste 49407
Isabelle Kirouac, poste 49406
Éric Lampron-Goulet, poste 49443

GARDE EN SANTÉ PUBLIQUE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 heures,
composer le 819 764-3264, poste 49409
ou ligne sans frais : 1 855 764-5161

En dehors des heures ouvrables (demander la personne de garde en santé publique), CSSS de Rouyn-Noranda : **819 764-5131**

Un télécopieur, À L'USAGE EXCLUSIF DES MEMBRES DU MODULE MALADIES INFECTIEUSES, permet la déclaration des maladies à déclaration obligatoire en toute sécurité : **819 764-4537**

Agence de la santé
et des services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 